aux décès, jusqu'à concurrence de mille membres, sauf le cas de la clause 2 de l'article, 4. Quand le nombre des sociétaires sera de mille membres ou plus la Société paiera la somme de mille piastres, mais jamais plus.

Première lecture 9 octobre 1894. Deuxième lecture 16 " Troisième lecture 23

## L.-P. ROBITAILLE,

Secrétaire, B. P.

L'adoption des règlements ci-dessus porte l'indemnité aux décès d'épouses à \$100 et celle aux décès de sociétaires à \$1000 attendu que le nombre de membres, le 30 septembre, était de 1198 et dépasse aujourd'hui 1250.

### MANDATS-FOSTE

Tout mandat-poste doit être fait à l'ordre de la "Société Bienveillante St-Roch" et payable au bureau de poste de "St-Roch de Québec'et non à l'ordre d'un officier quelconque du Bureau Principal. L'officier en faveur duquel est fait le mandat peut être absent, et ces absences peuvent créer des difficultés; d'ailleurs, il est plus régulier d'en agir ainsi.

# ÉTAT DE LA CAISSE GÉNERALE, DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1894.

#### RECETTES.

RECEIIDS.				
Balance en banque le 15 septembre.  Bulletin  Règlements  Livrets  Contributions aux malades  de aux veufs  do aux héritiers  Certificats de membres  Divers.		163 23 35 540 52 220 96	50 40 10 37 07 55 75	38 05
Total des recettes			S1,13	32 74
Total				70 79
DÉBOURSÉS				
DHOUNDES				
Allocations aux malades.  Médecins-visiteurs.  Salaires.  Succursale No 11.  Déboursés divers.	* *****	\$ 426 50 48 157 69	00 00 77	
Total des débourses Balanco: Dépôt à la Caisse d'Economie N. D. fol. 26 Total	5,594	4,519	39	in 70
				0 13
Augmentation pour septembre	•••••	8381	34	
E. & O. E.				
F -A. GAUTHIER,	Jos. Coté,			
Comptable.	Trésorier-Général.			
Québec 15 octobre 1694.		27040	i tel-Geli	ierai.
Oertifié correct				
	POL	9101	ממ	
	JOS. SAVARD,			
	ALEX. PAQUET,			
Québec, 2) octobre 1894.			Audit	curs.

#### NOUVELLE EUCCURSALE

Le 17 octobre dernier, M. Jos. Côté, trésorier général, Le 17 octobre dernier, M. Jos. Côté, trésorier général, M. Narcisse Côté, agent général de la Société, sont allés Chicoutimi, présider à l'installation d'une nouvelle Succionaible. sale de notre Société dans cette ville.

Les officiers de cette succursale pour l'année courante soi ter ringips inegutr

MM. Louis Claveau, Président; J.-D. Guay, 1er Vice-président; Dr. Ed. Saverd, 2em Vice-président; Dr. Riverin, Secrétaire; Marc Belley, Assistant-Secrétaire; Théophile Marceau, Trésorier; Eugène Roy, Assistant-Trésorier; L.-N. Picard, Commissaire ordonnateur; G.-A. Blais, Assistant-commissaire-ordonnateur; Philibert Morel et Téles. Villeneuve, Visiteurs;

Les assemblées de la Succursale ont lieu les deuxième quatrième vendredi de chaque mois, à 7.30 heures p. m. les séances du Comité de Régie les mêmes jours après le assemblées régulières de la succursale.

## UNE ÈRE DE PROGRÈS.

Notre Société est une institution essentiellement human taire, fondée dans un but d'assistance mutuelle largemen Alber entretenue et développée parmi nos membres. Les dépense et frais d'administration en sont rigoureusement contrôlés et Josep réduits dans la mesure du possible ; les droits d'entrée e les contributions de toutes sortes sont presque totalement Raph portés au bénéfice des sociétaires.

Ces avantages de notre Société sont universellement re connus et appréciés aujourd'hui. Le cercle de nos opération s'agrandit, le nombre de nos membres augmente, la prospérité au sens positif et réel de ce mot, règne dans nos affaires.

Au milieu de la dépression industrielle et commerciale qualonsu paralyse les meilleures entreprises, ce phénomène de vitalis est assez remarquable pour attirer l'attention de la presquotidien. C'est ainsi que, dans leur numéro respectif dessieur 24 octobre, l'Electeur et l'Evénement, journaux de Québec vous grands tirages, ont des éloges très flatteurs à l'adresse d'ail et notre Société.

Nous constatons avec plaisir cette faveur de l'opinion blique et nous la signalons à nos membres pour stimuler le zèle et les rendre fiers d'appartenir à une société dont le sa cès est depuis longtemps assuré.

L'expérience a démontré que certaines améliorations étais cenc désirables et un projet de resonte est présentement à l'étu-pour modifier dans ce seus nos règlements et notre rous administratif. Il y sera pourvu à respecter les droits acqui des sociétaires tout en favorisant l'adjonction de nouver membres. Les formalités d'admission seront rendues par cert sévères sans cependant dépasser les limites de la justice de patic la bonne foi. Des précautions nouvelles seront prises po prévenir l'abus et l'exploitation dans la distribution dans cours à la maladie. En un mot, le système général sera de nature à protéger à la fois les intérèts de la Société et des sociétaires.

388.0

der

Pier L.-N tqea

Onéz Igna

Edor

F

ner la

**S**us t